

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 25141
Numéro SIREN : 877 491 985
Nom ou dénomination : 43 LOUIS LUC

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2020 sous le numéro de dépôt 107117

43 LOUIS LUC

Société par actions simplifiée - au capital de 1000 euros
Siège social : 3-5 Villa Wagram Saint Honoré et 233 rue du Faubourg Saint
Honoré -75008 Paris
877 491 985 RCS Paris

EXTRAIT PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE du 22 Juin 2020

Le 22 Juin 2020, au Siège Social,

BELLEVILLE BMF VADDED Société par actions simplifiée, au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 3-5 villa Wagram Saint Honoré et 233 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 851338954 RCS Paris, représentée par BMF VADDED, associée unique de la Société 43 LOUIS LUC.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 ont été établis par BMF VADDED, Président non associé.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019
- l'affectation des résultats de cet exercice
- la dissolution anticipée ou non de la Société
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités

(....)

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

(...)

Capitaux propres de la Société inférieurs à la moitié du capital social

L'associée unique, constatant qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, les capitaux propres qui s'élèvent à (34.877) euros pour un capital de 1.000 euros sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital, décide, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la Société.

L'associée unique prend acte que :

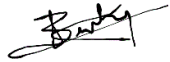
- sa décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévues par la loi ;
- la situation devra être régularisée à l'issue d'un délai expirant à la clôture de l'exercice 2021.

(....)

TROISIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

DocuSigned by:

D8C47C3BF3B84E9...